

DOSSIER D'INSCRIPTION

Chantier jeunes

Du 21 au 25 octobre 2013

En partenariat avec
la Ville de Narbonne

INSTRUCTIONS pour l'INSCRIPTION

A. Comment remplir le dossier

- ✓ Toutes les cases doivent être **remplies ou cochées** si vous êtes concerné(e).
- ✓ Le numéro d'assuré social, personnel et indispensable, est à demander auprès de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou de votre Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre d'un 1^{er} emploi.
- ✓ si vous bénéficiez de prestations, la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Mutualité Sociale Agricole vous communiqueront votre quotient familial.
Si vous n'êtes pas bénéficiaire d'allocation, une formule de calcul est indiquée dans le dossier, vous permettant de calculer ce quotient familial
Il est rappelé que le calcul de ce quotient est indispensable à l'instruction du dossier d'inscription..

B. Important

- ✓ Les chantiers sont réservés aux jeunes **de 16 à 18 ans** inclus.
- ✓ Tout **dossier incomplet sera refusé** et rendu au demandeur qui devra le représenter avant la date limite d'inscription.
- ✓ Tout **dossier reçu hors délai sera refusé**.
- ✓ Si votre candidature est retenue, un **certificat médical d'aptitude** au travail vous sera demandé.

Dossier complet à retourner **avant le 20 septembre 2013 à 17h** à :

**Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération
Service Cohésion Sociale et Politique de la Ville
12, Boulevard Frédéric Mistral
11 100 NARBONNE**

Pour plus de renseignements, contactez-nous au :
04 68 58 17 46

Renseignements concernant le demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Sexe : F M

Nationalité : Française Etrangère (précisez) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

E-mail : _____

N° d'assuré social :

Prénom - Nom du père: _____

Né le : _____ à : _____

Profession du père : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

Prénom - Nom de la mère: _____

Née le : _____ à : _____

Profession de la mère : _____

A remplir uniquement si renseignements différents du père:

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

Représentant légal

Qualité du ou des représentant(s) légal(aux) : Père Mère Tuteur

Nom ou raison sociale : _____

A remplir uniquement si tuteur :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Portable : _____

Scolarité

Classe : _____

Nom et adresse de l'établissement scolaire : _____

Déscolarisé(e) depuis : _____

Etes-vous inscrit (e) à la Mission Locale Jeune : OUI NON

Renseignements complémentaires

- Possédez-vous des chaussures de sécurité ? oui non

Si non, quelle est votre pointure de chaussures : _____

- Taille de tee-shirt : M L XL

- Par quel moyen de transport pensez-vous vous rendre sur le lieu du chantier ?

Véhicule des parents Scooter/mobylette Bus

Autre, précisez : _____

- Si vous prenez le bus, avez-vous un titre de transport valide pour la période du 21 au 25 octobre 2013 : oui non

- **Quotient familial du foyer dans lequel réside le demandeur : _____ €**

**Pour calculer le quotient familial :*

$$\frac{\left(\frac{\text{Revenus annuels}}{12} \right) + \text{allocations familiales (1)}}{\text{Nombre de parts (2)}}$$

(1) toutes les prestations du mois à l'exception de l'ARS, AES, prime de déménagement, AFEAMA, AGED.

(2) 1 part par adulte, 2 parts pour allocataire isolé + 1/2 part par enfant, le 3ème enfant comptant pour une part entière

Pièces à fournir obligatoirement

Lors de ma 1^{ère} inscription :

- Photocopie carte d'identité du demandeur ou titre de séjour
 - Si vous êtes né(e) à l'étranger : photocopie du livret de famille
- Photocopie carte vitale du demandeur ou attestation de droits
- RIB au nom du demandeur
- Photocopie justificatifs CAF (Quotient familial)
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV)
- Assurance civile ou extra-scolaire de l'année en cours
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement intérieur signé

Lors d'un renouvellement d'inscription:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV)
- Assurance civile ou extra-scolaire de l'année en cours
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement intérieur signé

Cadre réservé à l'administration

Dépôt du dossier le : _____

Par qui : _____

Le dossier est-il complet : oui non

Si non, quelles sont les pièces manquantes ? _____

Autre(s) information(s) :

AUTORISATION PARENTALE

Chantiers Jeunes du Grand Narbonne
(Obligatoire pour les jeunes mineurs âgés de 16 à 17 ans inclus)

Je soussigné(e) _____ (*Nom Prénom*), domicilié(e)
_____ (*votre adresse*) à
_____ (*votre ville*) et agissant en qualité de père/mère/autre représentant
légal* autorise _____ (*nom et prénom du mineur*),
né(e) le ___/___/_____, à :

- travailler dans le cadre du « Chantier Jeunes » du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération ;
- signer tout document référent à cet emploi (contrat de travail, etc.) ;
- participer à toutes les activités en lien avec le « Chantier Jeunes » ;
- voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du chantier ou pour en revenir.

Je suis informé(e) que la durée du chantier est de 5 demi-journées de 4 heures, du 21 au 25 octobre 2013.

Fait à _____

Le _____

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

CONTRAT DE PARTICIPATION AU DISPOSITIF « CHANTIERS JEUNES »

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'accompagnant du chantier, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Il comporte des éléments indispensables au bon déroulement du contrat de travail.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité :

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Si j'arrive après le démarrage du chantier, l'accompagnant peut me refuser d'y participer.

Je m'engage à respecter les horaires et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévue, y compris pendant le temps de pause.

Toute absence doit être justifiée et une demande préalable doit être faite par écrit.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers :

Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.

Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les accompagnants.

Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel à l'issue du chantier.

Je le remets à l'accompagnant en fin de chantier.

Concernant le comportement pendant le chantier :

Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les accompagnants, les résidents des habitations près desquelles je travaille, mais également envers les autres participants au chantier.

Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers à réaliser.

L'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

Concernant la neutralité et la laïcité :

Je suis agent de droit public du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, durant toute la période du chantier. De ce fait, j'ai une obligation de neutralité et de laïcité.

Ce principe, établi par le Conseil d'Etat dans un arrêt du 08/12/1948, *fait obstacle à ce que les agents publics disposent, dans le cadre du service public, du droit de manifester leur croyance religieuse, notamment en portant un signe destiné à marquer de manière ostentatoire* leur appartenance à une religion, ce qui constituerait un manquement à leurs obligations.*

*Signes ostentatoires : extrait de la définition du Conseil d'Etat (arrêt n°285374 du 05/12/2005)

- Possibilité de porter des signes religieux discrets.
- Interdiction des signes ou tenues, tels notamment un voile ou un foulard islamique, une kippa ou une grande croix dont le port, par lui-même, manifeste ostensiblement une appartenance religieuse.

- Interdiction des signes ou tenues dont le port ne manifeste ostensiblement une appartenance religieuse qu'en raison du comportement de la personne (prosélytisme).

Concernant la protection fonctionnelle :

En tant qu'agent public, je peux demander la protection statutaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération pour des dommages subis liés à l'exercice de mes fonctions. En revanche, les dommages relevant du droit commun (vols, tentatives de vols, actes de vandalisme...) sont exclus du champ de cette protection.

Sanctions appliquées :

Elles sont entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus et elles peuvent entraîner une exclusion temporaire ou définitive du dispositif « chantiers-jeunes »

Photographies des jeunes et diffusion :

Dans le cadre des « Chantiers-jeunes », des photos ou des reportages peuvent être réalisés.

Ces supports sont susceptibles d'être utilisés par le Grand Narbonne et les Communes membres de la Communauté d'agglomération pour faire connaître et valoriser le travail des jeunes effectué dans les chantiers et non à des fins commerciales.

En conséquence,

- j'autorise les prises de vue
- je refuse les prises de vue

Fait à _____, le

/ /2013

NOM : **Prénom :**
Signature du participant
précédée de la mention « lu et approuvé »

NOM : **Prénom :**
Signature du représentant légal
précédée de la mention « lu et approuvé »